

**CENTRE SOCIAL DU BAZOIS
1 bis, rue de la Picherotte
58110 CHATILLON EN BAZOIS**

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

1 - RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

2 - COMPTES ANNUELS

**3 - RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2018

1 – RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

**CENTRE SOCIAL DU BAZOIS
1 bis rue de la Picherotte
58110 CHATILLON EN BAZOIS**

Exercice du 1^{er} Janvier 2018 au 31 Décembre 2018

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

A l'Assemblée Générale,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du CENTRE SOCIAL DU BAZOIS à la fin de cet exercice.

REFERENTIEL DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{ER} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons apprécié les principes retenus pour la détermination de la provision retraite et vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ENTITÉ RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

COGEP

AUDIT

falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Doulchard, le 29 mars 2019.

COGEP AUDIT

Commissaire aux Comptes

Représentée par

Laurent CHANEL

2 – COMPTES ANNUELS

CENTRE SOCIAL-Châtillon en Bazois

ACTIF	Exercice 2018			Exercice 2017
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	4 657,20	4 657,20	0,00	759,19
Frais d'établissements				
Frais de recherche et développement	4 657,20	4 657,20	0,00	759,19
Concessions,brevets,licences,logiciels				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	208 694,51	76 828,00	131 866,51	127 337,79
Terrains	24 177,22	0,00	24 177,22	9 300,00
Constructions sur sol propre	86 840,65	6 496,20	80 344,45	84 011,95
Matériel de transport	59 438,64	35 166,63	24 272,01	29 404,26
Matériel d'activité	464,00	464,00	0,00	76,27
Matériel Informatique et Mobilier de Bureau	37 774,00	34 701,17	3 072,83	4 545,31
Immobilisations financières	1 621,99	0,00	1 621,99	1 555,00
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	1 621,99	0,00	1 621,99	1 555,00
TOTAL I	214 973,70	81 485,20	133 488,50	129 651,98
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnts				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acompte sur commandes	0,00		0,00	0,00
Créances	311 491,96	3 346,63	308 145,33	286 505,46
Usagers et comptes rattachés	56 640,76	3 346,63	53 294,13	56 552,26
Autres	254 851,20		254 851,20	229 953,20
Valeurs mobilières de placement	394 880,25		394 880,25	394 880,25
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	655 000,05		655 000,05	732 120,10
Charges constatées d'avance	4 280,56		4 280,56	2 814,56
TOTAL II	1 365 652,82	3 346,63	1 362 306,19	1 416 320,37
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL GÉNÉRAL	1 580 626,52	84 831,83	1 495 794,69	1 545 972,35
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser:				
acceptés par les organes statutairement compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre:				

CENTRE SOCIAL-Châtillon en Bazois

PASSIF	Exercice 2018	Exercice 2017
Fonds associatifs		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	35 371,17	35 371,17
Autres compléments de dotation Etat	35 000,00	35 000,00
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserve de Trésorerie Centre Social	30 398,50	30 398,50
Réserve de Trésorerie Aide à Domicile	2 419,15	2 419,15
Avance MSA Aide à Domicile	152,45	152,45
Réserve de Trésorerie SSIAD	50 015,77	50 015,77
Réserve de Trésorerie AJ	6 931,74	
Réserve de compensation SSIAD	79 708,95	79 708,95
Réserve de compensation AJ	4 248,26	5 348,68
Réserve de compensation des charges d'amortissement (SSIAD)	3 470,94	3 470,94
Réserve Subvention d'équipement	15 701,94	15 701,94
Excédent SSIAD affecté à l'investissement	73 431,63	75 181,63
Report à nouveau solde débiteur	-1 214,26	0,00
Réduction des charges d'exploitation SSIAD N+2	83 383,59	6 057,54
Dépenses non opposables aux tiers financeurs SAAD	-52 925,03	-47 561,78
Dépenses non opposables aux tiers financeurs SSIAD	-58 795,89	-49 304,11
Dépenses non opposables aux tiers financeurs AJ	-2 778,90	-2 778,90
Résultat de l'exercice CS	98 249,31	108 172,82
Résultat en attente d'affectation Aide à domicile 2013	-26 161,67	-26 161,67
Résultat en attente d'affectation Aide à domicile 2014	-15 680,34	-15 680,34
Résultat en attente d'affectation Aide à domicile 2015	-20 278,71	-20 278,71
Résultat en attente d'affectation Aide à domicile 2016	14 279,30	8 916,05
Résultat en attente d'affectation Aide à domicile 2017	21 474,27	
Dépenses refusées par l'autorité		
Résultat en attente d'affectation AJ - Section Dépendance - 2016	-3 408,38	3 523,36
Résultat en attente d'affectation AJ - Section Hébergement - 2016	0,00	3 016,10
Résultat en attente d'affectation AJ - Section Dépendance - 2017	3 887,86	
Résultat en attente d'affectation AJ - Section Hébergement - 2017	1 000,66	
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	7 000,00	7 083,50
Provisions réglementées		
TOTAL I	384 882,31	307 773,04
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions à caractère social	145 926,85	218 248,39
Provisions pour Charges		
TOTAL II	145 926,85	218 248,39
Fonds dédiés	636 590,93	662 020,31
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL III	636 590,93	662 020,31
Dettes		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	56 486,37	60 000,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 386,84	22 821,56
Dettes fiscales et sociales	226 995,47	251 577,81
Autres dettes	15 525,92	23 531,24
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	0,00	0,00
TOTAL IV	328 394,60	357 930,61
Ecart de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 495 794,69	1 545 972,35
ENGAGEMENTS DONNES		
1. Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
2. Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
3. Dont emprunts participatifs		

ASSOCIATION "CENTRE SOCIAL du Bazois"

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises			
Prestations de services	1 511 177,26	1 521 628,66	1 501 594,48
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation	462 196,92	567 701,45	492 140,44
Dons			
Cotisations			
Legs et donations			
Autres produits	204 739,97	98 079,69	81 970,81
TOTAL I	2 178 114	2 187 410	2 075 706
Charges d'exploitation			
Achats			
Variation de stocks			
Autres charges externes	405 580,37	366 661,27	381 668,03
Impôts, taxes et versements assimilés	88 629,27	79 514,13	92 718,48
Rémunération du personnel	1 153 860,69	1 106 275,14	1 083 088,55
Charges sociales	341 951,74	317 019,01	322 513,98
Subventions accordées par l'association			
Dotations aux amortissements	12 350,89	10 749,06	20 125,86
Dotations aux provisions	69 220,00	134 612,85	43 871,25
Engagements à réaliser sur ressources affectées	53 286,77	94 517,34	
Autres charges	1 382,72	16 502,86	76 042,75
TOTAL II	2 126 262	2 125 852	2 020 029
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	51 852	61 558	55 677
Produits financiers	3 314,79	3 481,30	3 238,52
Charges financières	1 062,77	0,36	7,02
RESULTAT FINANCIER	2 252	3 481	3 232
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	54 104	65 039	58 908
Produits exceptionnels	50 205,32	53 445,09	59 618,88
Charges exceptionnelles	6 059,73	10 311,35	11 865,60
RESULTAT EXCEPTIONNEL	44 146	43 134	47 753
Impôt sur les sociétés			
TOTAL DES PRODUITS	2 231 634	2 244 336	2 138 563
TOTAL DES CHARGES	2 133 385	2 136 163	2 031 902
Excédent ou déficit	98 249	108 173	106 662
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Centre Social du Bazois

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2018

Evénements significatifs de l'exercice

Pas d'événements significatifs sur l'exercice pouvant entraîner une modification sensible de l'activité de l'association.

Principes comptables et méthodes de base

- Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2017 ont été établis et présentés conformément aux dispositions de règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations ;
- Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
 - Continuité de l'exploitation,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de retraite

L'association a constaté ses engagements sous forme de provision inscrite au passif pour un montant de 47 137 €.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Situation et mouvements Rubriques	A	B	C	D
	Valeurs brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	4 657,20	0,00	0,00	4 657,20
Immobilisations corporelles	179 226,73	29 467,78	0,00	208 694,51
Immobilisations financières	1 555,00	66,99	0,00	1 621,99
Total	185 438,93	29 534,77	0,00	214 973,70

L'augmentation correspond au remplacement du serveur et des postes informatiques,

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements Rubriques	A	B	C	D
	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions dotations de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	3 898,01	759,19	0,00	4 657,20
Immobilisations corporelles	51 888,94	24 939,06	0,00	76 828,00
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	55 786,95	25 698,25	0,00	81 485,20

Les augmentations correspondent à la dotation aux amortissements de l'année 2018 et aux reprises d'immo..

Durée des Amortissements :	durée	Taux linéaire correspondant
Agencements Aménagements installations	10 ans	10%
Construction	25 ans	4%
Agencements Aménagements de terrains	20 ans	5%
Matériel de transport	5 ans	20%
Mobilier de Bureau	10 ans	10%
Matériel Informatique	3 ans	33,33%
Logiciel	1 an	100%

TABLEAU DES PROVISIONS

Rubriques	Début d'exercice	DOTATIONS	REPRISES	Fin d'exercice
Provisions pour risques et charges (1)	0,00			0,00
Provision à caractère social	218 248,39	62 842,37	135 163,91	145 926,85
Provisions pour Investissements	0,00			0,00
Provision pour dépréciation des stocks	0,00			0,00
Provision pour dépréciation des comptes de tiers (2)	3 337,47	3 346,63	3 337,47	3 346,63
Provision pour dépréciation des comptes financiers				0,00
Total Général	221 585,86	66 189,00	138 501,38	149 273,48

1 - Développer si besoin par exemple (Provisions pour risques - provisions pour retraites - autres provisions)

2 - Développer si besoin par exemple (Comptes d'usagers - Autres tiers)

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	35 371,17	0,00	0,00	35 371,17
Autres compléments de dotation Etat	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00
Ecart de réévaluation	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds associatifs avec droit de reprise	0,00	0,00	0,00	0,00
Réserves	30 398,50	0,00	0,00	30 398,50
Réserve de Trésorerie Aide à Domicile	2 419,15	0,00	0,00	2 419,15
Réserve de Trésorerie SSIAD	50 015,77	0,00	0,00	50 015,77
Réserve de Trésorerie AJ	0,00	6 931,74	0,00	6 931,74
Excédent affecté à l'investissement	75 181,63	0,00	1 750,00	73 431,63
Avance MSA Aide à Domicile	152,45	0,00	0,00	152,45
Avance CRAM Aide à Domicile	0,00	0,00	0,00	0,00
Réserve de compensation ssiad	79 708,95	0,00	0,00	79 708,95
Réserve de compensation des charges d'Amortissement ssiad	3 470,94	0,00	0,00	3 470,94
Réserve Subvention d'Equipement	15 701,94	0,00	0,00	15 701,94
Réserve de compensation AJ	5 348,68	3 016,10	4 116,52	4 248,26
Report à nouveau	0,00	2 272,77	3 487,03	-1 214,26
Résultat comptable de l'exercice	108 172,82	98 249,31	108 172,82	98 249,31
Dépenses refusées par l'autorité de tarification en application de l'article R.314-52 du code de l'action sociale et des familles	0,00		0,00	0,00
Dépenses non opposables aux tiers financeurs SAAD	-47 561,78	0,00	5 363,25	-52 925,03
Réduction des charges d'exploitation SSIAD N+2	6 057,54	83 383,59	6 057,54	83 383,59
Dépenses non opposables aux tiers financeurs SSIAD	-49 304,11	0,00	9 491,78	-58 795,89
Dépenses non opposables aux tiers financeurs AJ	-2 778,90	0,00	0,00	-2 778,90
Aide ARS - Fonds de restructuration	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat en attente d'affectation Aide à Domicile 2013	-26 161,67	0,00	0,00	-26 161,67
Résultat en attente d'affectation Aide à Domicile 2014	-15 680,34	0,00	0,00	-15 680,34
Résultat en attente d'affectation Aide à Domicile 2015	-20 278,71	0,00	0,00	-20 278,71
Résultat en attente d'affectation Aide à Domicile 2016	8 916,05	5 363,25	0,00	14 279,30
Résultat en attente d'affectation Aide à Domicile 2017	0,00	21 474,27	0,00	21 474,27
Résultat en attente d'affectation AJ - Section Dépendance - 2016	3 523,36	0,00	6 931,74	-3 408,38
Résultat en attente d'affectation AJ - Section Hébergement - 2016	3 016,10	0,00	3 016,10	0,00
Résultat en attente d'affectation AJ - Section Dépendance - 2017	0,00	3 887,86	0,00	3 887,86
Résultat en attente d'affectation AJ - Section Hébergement - 2017	0,00	1 000,66	0,00	1 000,66
Subvention d'investissements non renouvelables par l'organisme	7 083,50	7 000,00	7 083,50	7 000,00
Provisions réglementées	0,00			0,00
Droits des propriétaires (commodat)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	307 773,04	232 579,55	155 470,28	384 882,31

384 882,31

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Créances (a)	Montant Brut	Liquidité de l'actif		Dettes	Montant Brut	Liquidité de l'actif		
		Échéances à - d'1 an	Échéances à + d'un an			Échéances à - d'1 an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Créances de l'actif immobilisé				Emprunts obligataires convertibles (2)				
Créances rattachées à des participations	0,00			Autres emprunts obligataires				
Prêts (1)	0,00			Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Autres	0,00			à 2 ans au maximum à l'origine				
Créances de l'actif circulant				à plus de 2 ans à l'origine				
Créances clients et comptes rattachés	311 491,96	311 491,96		Emprunts et dettes financières divers (2)	56 486,37	56 486,37		
Autres				Banque Crédit				
Charges constatées d'avance	4 280,56	4 280,56		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 386,84	29 386,84		
				Dettes fiscales et sociales	226 995,47	226 995,47		
				Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
				autres dettes	15 525,92	15 525,92		
				Produits constatés d'avance	0,00	0,00		
TOTAL	315 772,52	315 772,52	0,00	TOTAL	328 394,60	328 394,60	0,00	0,00
(1) : Prêts accordés en cours d'exercice				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Prêts récupérés en cours d'exercice				Emprunts remboursés en cours d'exercice				

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Situation	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (6894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Situation au 31/12/2004	0,00	0,00	0,00	14 957,20	14 957,20
Situation au 31/12/2005	14 957,20	14 957,20	3 601,55	43 418,99	54 774,64
Situation au 31/12/2006	54 774,64	54 774,64	20 655,87	145 507,58	179 626,35
Situation au 31/12/2007	179 626,35	179 626,35	70 813,01	121 839,74	230 653,08
Situation au 31/12/2008	230 653,08	230 653,08	20 798,04	67 225,31	277 080,35
Situation au 31/12/2009	277 080,35	277 080,35	34 555,45	63 172,38	305 697,28
Situation au 31/12/2010	305 697,28	305 697,28	8 587,12	56 476,12	353 586,28
Situation au 31/12/2011	353 586,28	353 586,28	10 761,78	71 982,98	414 807,48
Situation au 31/12/2012	414 807,48	414 807,48	49 738,08	67 405,45	432 474,85
Situation au 31/12/2013	432 474,85	432 474,85	30 432,76	47 097,82	449 139,91
Situation au 31/12/2014	449 139,91	449 139,91	75 126,32	132 596,14	506 609,73
Situation au 31/12/2015	506 609,73	506 609,73	68 408,23	28 977,65	467 179,15
Situation au 31/12/2016	467 179,15	467 179,15	78 244,31	104 537,55	493 472,39
Situation au 31/12/2017	493 472,39	493 472,39	2 437,95	170 985,87	662 020,31

Fonds de roulement

ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé (valeur brute)		Capitaux permanents	
dont		dont	
Immobilisations corporelles	133 488,50	Capitaux propres	384 882,31
Immobilisations incorporelles		Amortissements et provisions	782 517,78
Immobilisations financières		Dettes financières à long terme	
TOTAL	133 488,50	TOTAL	1 167 400,09
FONDS DE ROULEMENT :	1 033 911,59		
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-15 968,71		
TRESORERIE	1 049 880,30		

REALISE 2018			
	Recettes	DEPENSES (Charges de logistique réparties)	Ecart
Pilotage + Fonds dédiés	328 317,71	291 809,21	36 508,50
Contrat Enfance Jeunesse	476 364,91	476 364,92	-0,01
Animation collective Famille	29 451,66	29 451,66	0,00
Portage Repas	70 632,74	54 749,88	15 882,86
Actions de Prévention	19 350,35	20 713,39	-1 363,04
Activités Adultes	29 732,24	29 527,84	204,40
Accompagnement Sortir +	6 698,26	6 689,62	8,64
Aide aux Aidants	1 955,59	1 955,59	0,00
Convention des Financiers - Convention SPASAD	14 706,97	14 706,97	0,00
Convention des Financiers - Espace aquatique	7 509,53	7 509,53	0,00
Plateforme de répit	2 775,76	0,00	2 775,76
Signalisation Centre Social	2 307,60	0,00	2 307,60
Projet Graff + Charte qualité	1 410,00	1 410,00	0,00
Total CENTRE SOCIAL	991 213,32	934 888,61	56 324,71
Service de Soins Infirmiers à Domicile	567 993,85	532 753,79	35 240,06
Service d'Aide à Domicile	541 119,35	538 656,53	2 462,82
Accueil de Jour	131 307,74	127 086,03	4 221,71
TOTAUX	2 231 634,26	2 133 384,96	98 249,30

Centre Social	56 324,71
Aide à Domicile	2 462,82
SSIAD	35 240,06
Accueil de Jour	4 221,71
Résultat Global	98 249,30

3 – RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTÉES

CENTRE SOCIAL DU BAZOIS

**1 bis, rue de la Picherotte
58110 CHATILLON EN BAZOIS**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Aux adhérents,

En qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

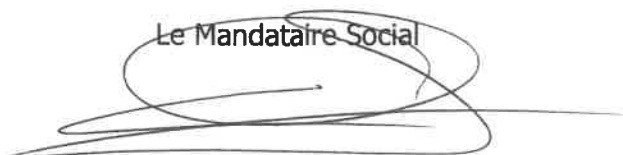
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

Fait à Saint Doulchard, le 29 mars 2019.
Le Commissaire aux Comptes
COGEP AUDIT

Le Mandataire Social



Laurent CHANEL
Commissaire aux Comptes Associé